



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RD 585 - Aménagement de bandes cyclables entre Langeac et Chanteuges (Véloroute 70)
Du PR 32+318 au PR 35+337
sur les communes de Langeac et Chanteuges en Haute Loire

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Robert Joël, Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

2 2 4 | 3 0 0 | 0 1 2 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements	Aménagement de bandes cyclables le long de la RD 585 sur une longueur de 3000m environ.
47.a) Défrichements de plus de 0,5 ha	Défrichement d'une partie d'un tènement supérieur à 0,5 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire des bandes cyclables de 1,50m, de part et d'autre de la chaussée de la RD 585 actuelle. A cause du relief et de la présence de la voie SNCF, sur 600m du côté Chanteuges, le tracé de la route sera légèrement rectifié, des terrassements sont rendus nécessaires pour placer la largeur des bandes cyclables. Un belvédère sera aménagé en concertation avec la commune de Chanteuges, ainsi que le réaménagement d'un carrefour entre la RD 585 et une voie communale de Chanteuges. Il n'est pas prévu de travaux de démolition.

Les quantités estimées sont:

- Terrassement : 10500 m³
- Remblaiement avec matériaux du site: 5000 m³
- Grave non traitée : 25000 tonnes
- Chaussée+bandes cyclables : 6700 tonnes de matériaux bitumineux

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de cette opération sont :

- De moderniser le réseau routier pour favoriser le développement économique et touristique sur la vallée de l'Allier en créant des bandes cyclables dans le cadre de la véloroute européenne N°70.
- Conserver une homogénéité sur l'itinéraire et préserver le confort et la sécurité des riverains et des usagers de la route
- Développer la pratique des mode-doux
- Sécuriser les accès et les carrefours
- Supprimer les obstacles latéraux en bordure de chaussée
- Intégrer l'aménagement dans l'environnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'objet du projet est un calibrage de la chaussée existante.

Les courbes non homogènes seront partiellement rectifiées et l'axe sera calibré avec une chaussée de 5.5m entre marquage et deux bandes cyclables de 1.5m hors marquage. La largeur d'enrobé sera au total de 9m.

Les travaux se dérouleront majoritairement sous alternat de circulation.

Les travaux consistent à la réalisation de:

- Terrassements
- Assainissement de plateforme
- Chaussées
- Déplacement de réseaux
- Signalisation

La durée des travaux est estimée à 18 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement réalisé nécessitera des interventions régulières des services du département pour balayer les bandes cyclables, afin de favoriser l'usage de celles ci par les cyclistes.

Le trafic prévu sur la RD 585 après mise en service du nouvel aménagement restera similaire au trafic actuel de l'ordre de 2100 véhicules par jour dont 6.9% de poids lourds.

Le renouvellement de la couche de roulement des bandes se fera sur un cycle de 20 ans.

Cette nouvelle plateforme sera intégralement déneigée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La collecte et le rejet des eaux pluviales seront identiques à ceux déjà existants le long de la RD585. Aucun nouvel exutoire ne sera créé. Les eaux pluviales seront canalisées de façon identique à la situation actuelle, cependant les fossés seront décalés. Le franchissement du seul cours d'eau présent se fera dans l'emprise du tablier de l'ouvrage d'art existant. Il n'y aura donc pas de procédure au titre des articles L214-1 et suivant du code de l'environnement.

Le projet n'engendre ni démolition ni construction de bâti supplémentaire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du projet	3000 mètres
Superficie globale (assiette)	36000 m ²
Superficie des travaux (hors chaussée)	18000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route Départementale N°585
Du PR 32+318 au PR 35+337

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 45° 5' 29 " N Lat. 3° 30' 18 " E

Point d'arrivée :

Long. 45° 4' 23 " N Lat. 3° 31' 47 " E

Communes traversées :

Langeac et Chanteuges en Haute Loire

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type II Haute vallée de l'allier
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation et une rencontre avec la DDT a confirmé que le projet n'avait pas d'impact sur ce milieu.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Langeac et de Chanteuges font l'objet d'un PPRI. L'emprise du chantier n'est pas concernée par ce risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(FR8312002) HAUT VAL D'ALLIER (Natura 2000 - Directive habitats de Rhône-Alpes) (FR8301075) GORGES DE L'ALLIER ET AFFLUENTS (Natura 2000) Une partie du projet se trouve dans ce zonage.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prieuré de Chanteuges

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les besoins en eau en phase travaux seront limités à la réalisation de béton et éventuellement à l'arrosage de la plateforme. Ces usages modestes ne donnent pas lieu à prélèvement dans le milieu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déplacements de matériaux du chantier ne sont pas susceptibles de modifier l'écoulement des eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'équilibre déblais remblais est recherché. Les déblais valorisables seront utilisés en remblais, les autres seront utilisés en remodelage ou mis en décharge agréée. Il n'y aura aucun dépôt en zone humide.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport nécessaire de 25000 tonnes de grave non traitée de carrière seront nécessaire à la réalisation de la structure de chaussée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les impacts seront très limités car le projet n'impacte que les abords immédiats de la route

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1600 m2 de terrain agricole (Prairie+arable)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement est situé à distance des zones à risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic sur cet axe restera le même que actuellement. Il peut engendrer un accroissement du trafic cyclable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sources de nuisance sonore supplémentaire seront uniquement présente en phase de travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier peut provoquer des odeurs dû aux matériaux mise en place durant le chantier mais l'impact est de courte durée.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase de travaux, les engins de chantier peuvent produire des vibrations mais l'impact est négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase de travaux, les engins de chantier et les matériaux peuvent émettre de la poussière.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le rabotage de surfaces au niveau des raccordements du projet sera source de matériaux hydrocarbonés qui feront l'objet de recherche d'amiante et HAP. Les terrassements en déblai sont également source de déchets inertes qui seront, en l'absence de solution de valorisation sur site ou à proximité, mis en site de dépôt définitif autorisé.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tracé du projet est presque identique au tracé existant. Il n'a pas d'incidence sur le grand paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet impact des terres agricoles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les dessertes agricoles seront rétablis de part et d'autre de la voirie.

Des fossés et des traversés seront mise en place pour l'évacuation des eaux pluviales de voirie. Aménagement des points de rejet d'eau pluviale avec des enrochements, afin d'éviter l'érosion du sol et réduire les vitesses d'écoulement des eaux.

Revêtement en terre végétale des talus en remblais, avec ensemencement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact du projet. En effet le projet reste sensiblement sur le même axe que le tracé existant et les impacts seront limités aux abords immédiats de la route.

Après discussion avec M. Valette du Service environnement Foret de la DDT 43, aucune procédure Loi sur l'eau n'est nécessaire. Après réunion du 10/10/10 avec M. Bernard du SMAT du Haut-Allier, celui-ci n'a relevé aucun enjeu lié aux sites Natura 2000 « Haut Val d'Allier » FR8312002 et « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LE PUY EN VELAY

le,

Signature

Le Directeur des Services Techniques,

Joël ROBERT

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus